

Les propositions des jeunes sur l'éducation aux députés

Cx la-croix.com/Famille/Education/propositions-jeunes-leducation-deputes-2018-04-17-1200932411

Paula Pinto Gomes

April 17, 2018



Les débats ont été presque aussi animés que ceux des députés. Jeudi 5 avril, plus de 250 jeunes venus de toute la France se sont retrouvés à l'Assemblée nationale pour débattre autour du thème « Pourquoi l'éducation est-elle un droit ? »

Accueillis par Bruno Studer, député du Bas-Rhin et président des affaires culturelles et de l'éducation à l'Assemblée, ces jeunes âgés de 13 à 18 ans se sont exprimés sur de nombreux sujets comme les violences éducatives ordinaires, l'éducation filles garçons, l'éducation à l'information et aux médias, ou encore les inégalités et discriminations dans le milieu scolaire.

Face à une tribune de députés et de membres du Conseil français des associations pour les droits de l'enfant (Cofrade), organisateur du débat, collégiens et lycéens ont parlé de leur quotidien, donné leur avis et fait des propositions aux politiques.

Des débats marqués par les différences culturelles

Les débats ont d'abord porté sur l'éducation hors de l'école et ce que ces jeunes avaient à dire sur le sujet a parfois surpris les adultes. Si tous étaient d'accord sur le rôle des parents qui doivent être les premiers éducateurs pour « *apprendre les règles de base* », tous ne partageaient pas la même opinion sur les méthodes éducatives à suivre.

Certains trouvaient que trop de discipline finissait par « *braquer l'enfant* », d'autres que le laxisme était néfaste. Quelques-uns estimaient même que les corrections physiques

pouvaient s'avérer utiles pour « *calmer* » l'enfant et lui faire « *comprendre les choses* » ou encore lui « *forger le caractère* ».

Ce vif débat, marqué par les différences culturelles, a laissé les adultes perplexes alors que la députée Maud Petit venait de présenter sa proposition de loi pour interdire les violences éducatives.

Un autre clivage s'est dessiné lorsque Armelle Le Bigot-Macaux, présidente du Cofrade et animatrice du débat a invité les jeunes à s'exprimer sur la question de l'éducation filles garçons dans la famille. « *Pourquoi ne serait-elle pas la même ? C'est insupportable !* » s'est aussitôt indignée une jeune fille, suscitant les applaudissements de la salle. « *Elles ne peuvent pas sortir dans la rue le soir parce qu'elles sont vulnérables*, lui a répondu un jeune homme. *Nous, les garçons, on sait se défendre.* »

Un poème rédigé par une classe de jeunes migrants

Son propos, qui a suscité des huées, a également fait réagir Sylviane Giampino, psychologue et présidente du Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge. « *Qu'est-ce qui fait que les filles sont vulnérables ? Qu'est-ce qui les menacent ?* » demande-t-elle. « *Les hommes parce qu'ils s'octroient des libertés* », répond un jeune scout. « *Si les droits étaient égaux, il n'y aurait plus de problèmes.* »

Geneviève Avenard, défenseure des enfants, rappelle que les droits sont les mêmes pour tous. « *Mais sont-ils réels ?* » s'interroge-t-elle devant « *le poids de la culture.* »

Le débat passionne tellement l'assemblée qu'Armelle Le Bigot-Macaux a du mal à passer à un autre sujet. La religion n'a pas beaucoup de succès, mais, contre toute attente, le sport non plus.

D'autres thèmes sur lesquels les jeunes avaient travaillé dans la matinée en petits groupes seront abordés brièvement. L'heure tourne et il est déjà temps de faire les propositions aux députés. D'abord énoncées dans la salle, ces recommandations (*lire ci-dessous*) seront réécrites par le Cofrade avant d'être envoyées officiellement aux responsables politiques.

Avant la clôture des débats, un peu plus tôt que prévu en raison de la grève à la SNCF, la journée s'est conclue par la lecture d'un poème sur le droit à l'éducation rédigé par une classe de jeunes migrants qui a fait le voyage depuis la Suisse.

Les propositions des jeunes

À la suite de ces débats, les jeunes recommandent notamment les améliorations suivantes :

- Interdire la correction par la violence et privilégier le règlement des conflits par le dialogue, (Marie)
- Donner plus de moyens aux associations pour qu'elles puissent accompagner les parents dans l'exercice de la parentalité pour éviter que certaines familles qui ont du mal avec leurs enfants en viennent à la violence (Farès)

- Solliciter des personnalités (acteurs, comédiens, chanteur) pour parler des droits de l'enfant et diffuser l'information (Fatima)
- Apprendre aux plus jeunes à vérifier les sources pour éviter qu'ils n'apprennent pas des « fakenews » (Louis)
- Rendre les activités extrascolaires obligatoires (Ghofrane)
- Anonymiser les dossiers d'entrée dans les établissements scolaires et universités pour éviter les discriminations (Seïdy)
- À l'école, faire moins de théorie, plus de pratique et de sorties scolaires pour faire passer les élèves de spectateurs à acteurs (Nazla)
- Permettre une meilleure orientation des élèves avec un suivi plus individualisé (Lauriane)
- Renforcer la communication entre l'établissement scolaire et les responsables légaux de l'enfant pour que ces derniers aient davantage confiance dans le système scolaire (Matéo)